

Le Club des 1000

Au profit de l'École Nouvel Horizon
de Duverger



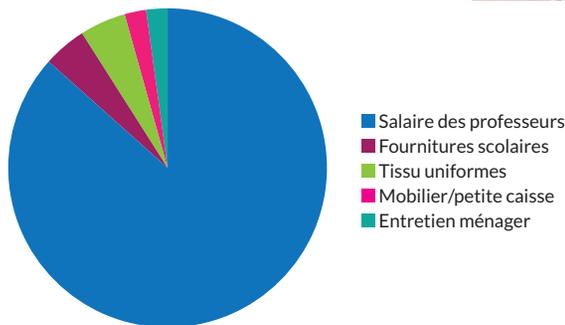
Pour la pérennité
du mouvement éducatif et du
développement scolaire de qualité

Un regard tourné vers l'avenir

Le bilan des cinq (5) premières années d'existence de l'école Nouvel Horizon s'achève sur une note très positive. Profitant de cet élan, nous planifions mettre en place différents mécanismes qui permettront de trouver une façon sécuritaire de garantir les opérations de l'école au cours des cinq (5) prochaines années, au moins. L'éducation c'est l'avenir et une source de développement durable pour cette société.

Quelles dépenses couvrent les entrées du Club des 100?

Les entrées de fonds du Club des 100 sont destinées à couvrir les frais de base du fonctionnement de l'école. On peut en voir l'illustration sur la charte ci-après.



Évidemment, cet apport ne couvrira pas l'ensemble des besoins. Les activités ad hoc seront encore requises pour couvrir les autres frais, tels la nourriture pour les élèves, l'entretien des infrastructures, etc.

Le Club des 100

Pour nous la solution au financement du volet éducatif de l'École communautaire de Duverger passe par un mécanisme indépendant, structuré et fiable qui garantit le volet éducatif de ce projet :
Bienvenue dans le Club des 100!

Qu'est-ce que le Club des 100?

C'est un club qui est mis sur pied dont les membres s'engagent à fournir au village de Duverger, au moins 100 bons d'études par année, d'une valeur de 250\$ chacun, au cours des cinq (5) prochaines années. Le village de Duverger utilisera ces bons pour scolariser ses enfants.



« Voir des enfants jouer, retrouver le sourire et se développer normalement constituent les fondements de ma participation au Club des 100. »

Martine Bourdon, membre du Club

Modalité du club

Un membre s'engage donc à offrir un ou des bons d'étude par année. Cet engagement se veut sur une période de 5 ans.

Début du programme

Les membres du Club des 100 s'engageront à verser leur contribution chaque année, à compter de 2017, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.



Retombées de votre participation au Club des 100

- Façon sûre et rapide de participer à un projet de développement
- Accessibilité même pour les jeunes adultes en début de carrière
- Possibilité de répartir la charge entre les participants
- Occasion de regroupement pour une famille ou des amis dans un projet communautaire
- Opportunité de visiter Duverger et le projet

Modalités de l'adhésion

L'adhésion à ce club se fait sur recommandation. Le nouvel adhérent s'engage à offrir un bon d'études par année (250 \$), pendant au moins cinq (5) ans au village de Duverger. Les contributions sont payées annuellement à la Fondation QHASUQ, qui émettra un reçu pour fins d'impôt au contributeur.



Pour nous, la priorité demeure
l'éducation de nos jeunes et un
tel support nous permet de nous
assurer de la présence d'un
professeur qualifié, présent tous
les matins pour accompagner
les enfants.

Merci!

PARTENAIRES



Sosaka Inc.

COORDONNÉES

Fondation QHASUQ
10 000 rue Lajeunesse suite 150
Québec, Canada H3L 2E1

(514) 269-3895

rodrigue.bauge@gmail.com

www.projetnouvelhorizonduverger.org

